



*SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

BOUCHERVILLE, le 20 mars 2019

Transfert des Laboratoires d'essais à CSP

Le Bureau du SPSI a appris mardi que le Laboratoire d'essais électriques, le Laboratoire maintenance et essais, de même que le Laboratoire d'étalonnage et de réparation, relèveront du Centre de services partagés (CSP), sous la direction – Gestion des immeubles. De plus, nous avons également appris que ce transfert était effectif depuis la veille, soit le 18 mars, la Direction ayant sciemment contrevenu à la convention collective en n'avisant pas le syndicat à l'avance. Dans un premier temps, nous voulons signaler que les ingénieurs d'essais de l'unité Laboratoire d'essais électriques demeurent assujettis à l'accréditation du SPSI, celle-ci couvrant toutes les activités d'essais sur le site de l'IREQ.

La Direction justifie ce transfert notamment par le fait que l'Institut doit se centrer sur sa mission soit la recherche et développement. Or, sa mission est arrimée aux besoins de toutes les unités d'affaires et, par conséquent, les laboratoires sont appelés à contribuer à répondre à ces besoins, tels qu'ils l'ont toujours fait par le passé, souvent en collaboration avec les scientifiques des autres unités de l'IREQ. Un tel transfert nous apparaît donc totalement inapproprié sur le plan organisationnel, car il ne fait preuve d'aucune logique, fait fi de l'historique de ces laboratoires et représente **un manque total de vision à moyen et long terme**. Rappelons que ces laboratoires, qui sont rentables dans leurs activités, sont issus des besoins de l'IREQ. En particulier, le LHT est à la base de la création de l'Institut avec le développement de la ligne 735 kV. Transférer cet actif et son personnel à une Direction qui a pour mission la gestion des bâtiments n'est pas compréhensible et empêchera, selon nous, tout développement technologique à partir de cet actif dans le futur.

Dans les prochains jours, le Bureau du SPSI va analyser en détail ce dossier, discuter avec les membres directement affectés et voir quelles sont les possibilités pour faire modifier cette décision de la Direction.

Le Bureau

Secrétariat du SPSI

210, boul. de Montarville

Bureau 2008

Boucherville (Québec)

J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630

1-877-449-9630 (sans frais)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : secretariat@spsi.qc.ca

Page Web : www.spsi.qc.ca